

L'An deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 21 avril 2023.

Etai^{ent} présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, MALO Jean-Claude, Maire de BREUTE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREUTE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kevin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, BLONDEL Jacques, Conseiller Supplémentaire de DAUBEUF-SERVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Conseiller Titulaire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, LECARPENTIER Elise, Conseillère Supplémentaire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC à M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE,
- Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREUTE à M. MALO Jean-Claude, Maire de BREUTE,
- Mme GUEROUULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE à M. PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX

Représentation de :

- M. GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS par Mme LECARPENTIER Elise, Conseillère Supplémentaire de TOCQUEVILLE-LES-MURS
- M. DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE (Départ à 20h58) par M. BLONDEL Jacques, Conseiller Supplémentaire de DAUBEUF-SERVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale, Mme HANIN Anne-Sophie, Administration Générale et Mme SLIMANI, Responsable Finances.

Secrétaire de Séance : Mme BRULIN Corinne

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	19
Nombre de votants	42

Délibération n° 063/2023

OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER, SIGNER, CONVENTIONNER ET METTRE EN PLACE LE RENOUELEMENT DU MARCHÉ « FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANTS – REMPLISSAGE DES CUVES DU CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL »



Délibération n° 063/2023

OBJET : DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A LANCER, SIGNER, CONVENTIONNER ET METTRE EN PLACE LE RENOUELEMENT DU MARCHÉ « FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANTS – REMPLISSAGE DES CUVES DU CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL »

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les Statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

Considérant que le marché de « fourniture et livraison de carburants – remplissage des cuves du centre technique intercommunal » arrive à échéance le 26 juin 2023 ;

Considérant l'augmentation du prix des carburants et le besoin de négocier les prix en fonction des volumes nécessaires ;

Un nouveau marché sous accord-cadre à bons de commande est ainsi en cours de constitution pour une période initiale d'un an, reconductible deux fois pour une période d'un an, et a notamment pour objet de permettre à la communauté de communes d'accéder à moindre coût à ces prestations :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE CARBURANTS – REMPLISSAGE DES CUVES DU CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

Les montants du marché seront fixés ainsi :

- Montant maximum annuel : 45 000 euros HT, réparti de la manière suivante :
 - o 25 500 € HT de gasoil routier
 - o 19500 € HT de gasoil non routier (GNR)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

A l'unanimité

- **d'AUTORISER** le Président à lancer sous forme d'Accord Cadre à bon de commande, le marché de fourniture et livraison de carburants – remplissage des cuves du centre technique intercommunal pour une durée d'un an reconductible deux fois pour une période d'un an ;
- **d'AUTORISER** le Président à retenir le candidat le mieux-disant, après avis de la Commission d'Appels d'Offres ;
- **d'AUTORISER** le Président à signer le marché correspondant ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.
- **D'APPROUVER ET D'INSCRIRE** cette dépense au budget 2023.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

571 00 010
76111 CAILLY